

Informations de base

2022/2585(RSO)

RSO - Décisions d'organisation interne

Décision sur la constitution, les compétences, la composition numérique et la durée du mandat de la commission spéciale sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE 2)

Subject

3.30.16 Ethique de l'information

3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet

8.40.01.06 Commissions, délégations interparlementaires

Procédure terminée

Informations techniques

Référence de la procédure

2022/2585(RSO)

Type de procédure

RSO - Décisions d'organisation interne

Sous-type de procédure

Organisation du Parlement

Base juridique

Règlement du Parlement EP 213-p3

État de la procédure

Procédure terminée